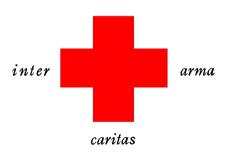
REVUE INTERNATIONALE

DE LA

CROIX-ROUGE



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE GENÈVE

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

à Genève

MM. MAX HUBER, docteur en droit, ancien président de la Cour permanente de justice internationale président d'honneur (1923) 1

LÉOPOLD BOISSIER, docteur en droit, professeur honoraire de l'Université de Genève, ancien secrétaire général de l'Union interparlementaire, président (1946)

JACQUES CHENEVIÈRE, docteur ès lettres h. c. (1919)

M^{11c} LUCIE ODIER, ex-chef du Service des infirmières-visiteuses de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse (1930)

MM. CARL J. BURCKHARDT, docteur en philosophie, ancien ministre de Suisse en France (1933)

MARTIN BODMER, docteur en philosophie h. c., vice-président (1940)

ERNEST GLOOR, docteur en médecine (1945)

PAUL CARRY, docteur en droit, professeur à l'Université de Genève (1946)

EDMOND GRASSET, docteur en médecine, professeur à l'Université de Genève, directeur de l'Institut d'hygiène (1946)

PAUL RUEGGER, ancien ministre de Suisse en Italie et en Grande-Bretagne, membre de la Cour Permanente d'Arbitrage (1948)

HENRI GUISAN, général, ancien commandant en chef de l'armée suisse (1948)

ALFREDO VANNOTTI, docteur en médecine, professeur à l'Université de Lausanne (1949)

RODOLFO OLGIATI, ancien directeur du Don suisse (1949)

M^{11e} MARGUERITE VAN BERCHEM, ancien chef de service de l'Agence centrale des prisonniers de guerre (1951)

MM. FRÉDÉRIC SIORDET, avocat, conseiller du Comité international de la Croix-Rouge de 1943 à 1951, vice-président (1951)

MARCEL JUNOD, docteur en médecine, délégué du Comité international de la Croix-Rouge de 1935 à 1946 (1952)

ERNEST NOBS, ancien conseiller fédéral (1952)

GUILLAUME BORDIER, ingénieur dipl. E.P.F., M.B.A. Harvard, banquier (1955)

Direction:

MM. ROGER GALLOPIN, docteur en droit, directeur exécutif

JEAN S. PICTET, docteur en droit, directeur des Affaires générales

EDOUARD de BONDELI, sous-directeur, Services financiers et administratifs

CLAUDE PILLOUD, sous-directeur, Service juridique

¹ Les années indiquées dans les parenthèses désignent les dates de nomination des membres du Comité international.

Votre Banque...



BANQUE SUISSE GENÈVE

2. rue de la Confédération

BALE ZURICH ST-GALL LAUSANNE NEUCHATEL CHAUX-DE-FONDS SCHAFFHOUSE BIENNE LONDRES NEW-YORK



CAPITAL ET RÉSERVES FRS 268 MILLIONS



PRODUITS PHARMACEUTIQUES

BALE (Suisse)

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 454 OCTOBRE 1956

SOMMAIRE

	Page
Juji Enomoto: La naissance des idées humanitaires au Japon (II).	547
Projet de règles limitant les risques courus par la population civile	
en temps de guerre (II)	556
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE	
Quatre cent treizième circulaire aux Comités centraux	570
Conventions de Genève	5 <i>7</i> 3
Réunion d'experts	574
	57 1
NOUVELLES DE SOCIÉTÉS NATIONALES	
Belgique	575
Guatémala	582
CHRONIQUE	
Un serviteur de l'humanité	585
	
FAITS ET DOCUMENTS	
8 ^{me} Conférence internationale de Service Social	594
La réadaptation professionnelle des invalides en Pologne	598
	•

A TRAVERS LES REVUES

SUPPLÉMENTS DE LA REVUE

EN LANGUE ANGLAISE

Jean S. Pictet: Red Cross Principles (XIII). — Draft Rules for the Limitation of the Dangers incurred by the Civilian Population in Time of War. — News Items.

EN LANGUE ESPAGNOLE

Proyecto de reglas para limitar los riesgos que corre la población civil en tiempo de guerra. — Noticias breves.

EN LANGUE ALLEMANDE

Entwurf von Regeln zur Einschränkung der Gefahren, denen die Zivilbevölkerung in Kriegszeiten ausgesetzt ist. — Kurznachrichten.

LA

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

est publiée, à la fin de chaque mois, par le Comité international de la Croix-Rouge

7, avenue de la Paix, Genève (Suisse) — Compte de chèques postaux I. 1767

Abonnement un an: Fr. 20,-; le numéro Fr. 2,-

Pour les pays suivants : Algérie, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Sarre, Suède, Tunisie, Vatican, on peut s'abonner auprès des bureaux de poste (Fr. s. 20,50).

Rédaction: JEAN-G. LOSSIER